



Pourquoi parle-t-on le français en Suisse ?

À votre avis, pourquoi parle-t-on le français dans une partie de la Suisse ?
Emettez des hypothèses :

.....

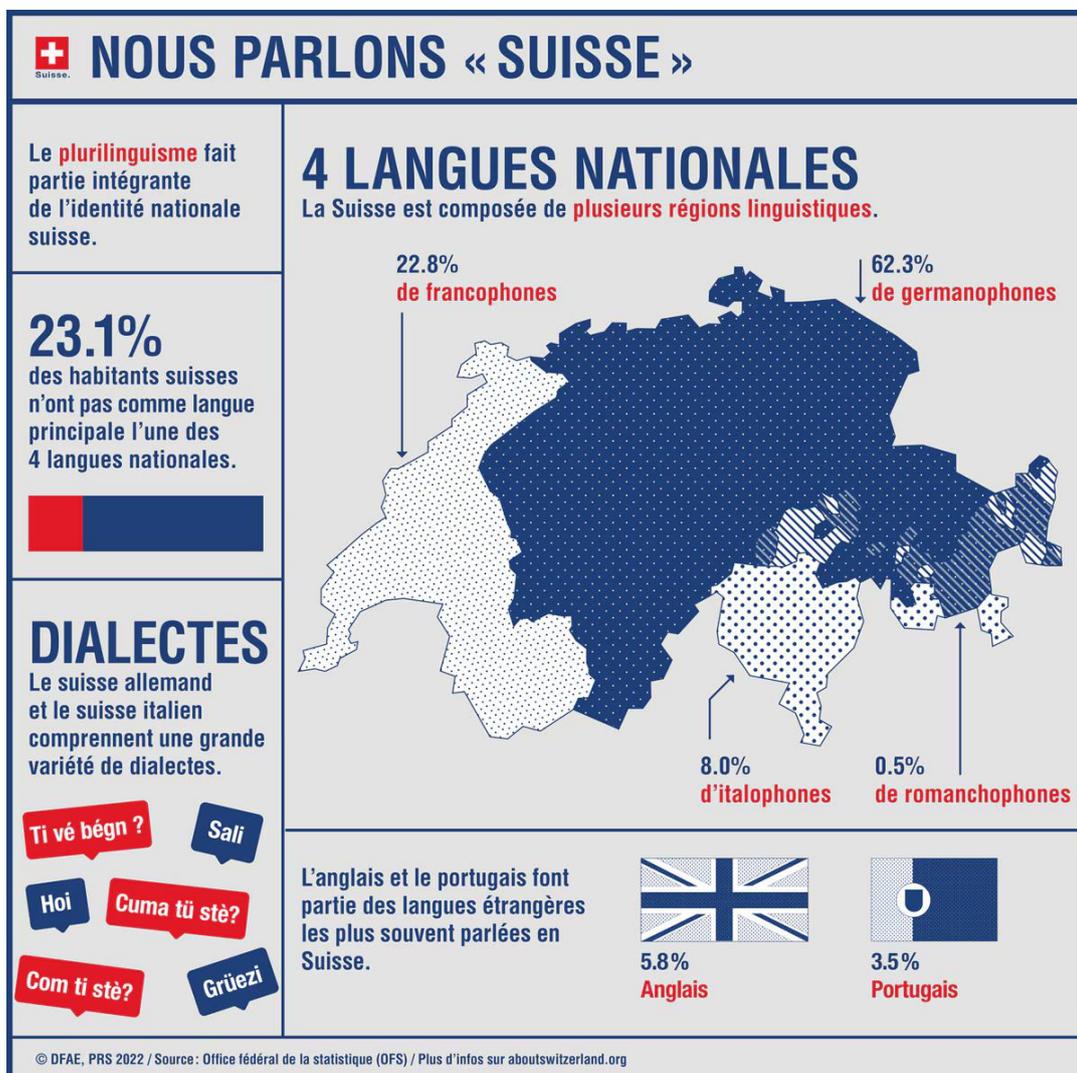
.....

.....

.....

1. Les 4 langues nationales

Après avoir pris connaissance de l'image ci-dessous¹, répondez aux questions :



¹ OFS, *Les 4 langues nationales*, [en ligne] : <https://www.globallingua.ca/fr/espace-educatif/langues-en-suisse>, consulté le 04.08.2024.

A) Quelles sont les 4 langues nationales en suisse ?

.....

B) Classez les langues parlées en Suisse par ordre d'importance (de la moins parlée à la plus parlée) :

.....

.....

C) Selon vous, pourquoi est-ce que l'anglais n'est pas langue nationale alors qu'elle est plus parlée que le romanche ?

.....

.....



2. Les Helvètes

Les Helvètes sont un peuple celtique qui habitait la région correspondant à l'actuelle Suisse et à une partie de la France. Ils sont connus pour leur migration vers le sud-ouest en 58 av. J.-C., qui a conduit à leur rencontre avec l'armée romaine de Jules César.

Carte A. Tribus celtes et germaniques vers 52 av. J.-C.²



Légende :

En bleu : territoires celtes

En Jaune : territoires germaniques

² THE HISTORY FILES, « Map of Celtic and Germanic Tribes », in *World History Encyclopedia*, [en ligne] : https://www.worldhistory.org/image/3687/map-of-celtic-and-germanic-tribes/#google_vignette, consulté le 04.08.2024.

Carte B. La guerre des Gaules³



En observant les carte A, B et en vous aidant de Google Maps si nécessaire, déterminez le territoire des Helvètes par des bornes géographiques :

Au nord : Au sud :

A l'ouest : A l'est :

A quels régions/cantons suisses actuels, cela correspond-il ?

.....

.....

.....

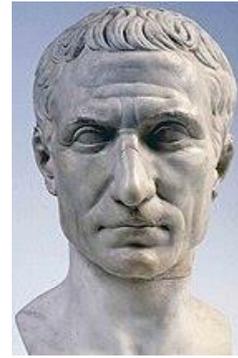
.....

³ ANONYME, « La guerre des Gaules », [en ligne] :<https://drolehistoire.weebly.com/parcours-1--la-conquecircte-de-la-gaule-guideacute.html>, consulté le 04.08.2024.



Doc. 1 : le début de la guerre des Gaules ⁴

Toute la Gaule est divisée en trois parties, dont l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui, dans leur langue, se nomment Celtes, et dans la nôtre, Gaulois. [...] Les Helvètes surpassent aussi en valeur les autres Gaulois ; car ils engagent contre les Germains des luttes presque journalières, soit qu'ils les repoussent de leur propre territoire, soit qu'ils envahissent celui de leurs ennemis.



Jules César

[...] Orgétorix était, chez les Helvètes, le premier par sa naissance et par ses richesses. [...] [Il convainquit] les habitants à sortir du pays avec toutes leurs forces ; il leur dit que, l'emportant par le courage sur tous les peuples de la Gaule, ils la soumettraient aisément tout entière à leur empire. Il eut d'autant moins de peine à les persuader que les Helvètes sont de toutes parts resserrés par la nature des lieux ; d'un côté par le Rhin, fleuve très large et très profond, qui sépare leur territoire de la Germanie, d'un autre par le Jura, haute montagne qui s'élève entre la Séquanie et l'Helvétie ; d'un troisième côté, par le lac Léman et le Rhône qui sépare cette dernière de notre Province. Il résultait de cette position qu'ils ne pouvaient ni s'étendre au loin, ni porter facilement la guerre chez leurs voisins. [...] Leur population nombreuse, et la gloire qu'ils acquéraient dans la guerre par leur courage, leur faisaient regarder comme étroites des limites qui avaient deux cent quarante milles de long sur cent quatre-vingts milles de large.

[...] Ils commencent à tout disposer pour le départ, rassemblent un grand nombre de bêtes de somme et de chariots. [...] Lorsqu'ils se croient suffisamment préparés, ils incendient toutes leurs villes au nombre de douze, leurs bourgs au nombre de quatre cents et toutes les habitations particulières ; ils brûlent tout le blé qu'ils ne peuvent emporter, ne conservant aucun espoir de retour.

[...] **César**, apprenant qu'ils se disposent à passer par notre Province, part aussitôt de Rome, se rend à grandes journées dans la Gaule ultérieure et arrive à Genève. Il ordonne de lever dans toute la province le plus de soldats qu'elle peut fournir (il n'y avait qu'une légion dans la Gaule ultérieure), et fait rompre le pont de Genève.

⁴ CÉSAR Jules, *La Guerre des Gaules*, Paris, Folio classique, p. 69-71.



2. Les invasions barbares

Les invasions barbares désignent une série de migrations et de raids qui se sont déroulés en Europe entre le IV^e et le VI^e siècle, marquant la fin de l'Empire romain d'Occident. Ces mouvements de peuples, souvent qualifiés de "barbares" par les Romains, incluent les Goths, les Vandales, les Huns, les Alamans, les Burgondes, les Francs et les Saxons, parmi d'autres. Les raisons de ces invasions sont variées : elles incluent des pressions migratoires internes, des conflits internes au sein de l'Empire romain, ainsi que la recherche de terres et de ressources. Ces invasions ont contribué à la fragmentation de l'Empire romain et ont conduit à la formation de nouveaux royaumes en Europe, posant les bases de l'Europe médiévale.

A partir de cette vidéo et de la carte ci-dessous, déterminez quels peuples s'installent sur les terres de la Suisse actuelle :



Carte C : la division de la Gaule⁵



⁵ DE LA BACHE Paul Vidal, « Gaule à l'avènement de Clovis », [en ligne] : https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Map_Gaul_divisions_481-fr.svg, consulté le 04.08.24



Quels territoires prennent-ils ? A votre avis, quelle langue y était parlée ?

.....

.....

	Burgondes	Alamans
Peuple	Peupleoriental	Peuple.....occidental, originaires de la région du sud de l'Allemagne actuelle.
Religion	Initialement païens, ils se convertissent au christianisme arien, puis au christianisme nicéen.	Principalement païens, avec des pratiques germaniques, puis se convertissent progressivement au christianisme.
Attitude	Cherchaient à établir un royaume stable et à s'intégrer dans l'Empire romain.	Souvent en opposition avec Rome, menaient des raids et étaient moins enclins à s'intégrer.
Relation avec Rome	Ont été fédérés comme alliés de Rome, mais ont parfois eu des conflits avec elle.	Relations souvent conflictuelles avec Rome, marquées par des affrontements militaires.
Langue parlée	Langue germanique orientale, avec une adoption progressive du latin.	Langue germanique , spécifique au groupe alaman.
Attitude avec la population « helvétique »	Ont établi un royaume en Suisse romande, mélangeant leurs traditions avec celles des Gallo-romains.	Ont exercé une influence culturelle et linguistique sur la région suisse alémanique, souvent en concurrence ou en conflit avec les habitants locaux.



3. le francoprovençal et l'alémanique

Plusieurs siècles après les invasions barbares, la situation reste assez similaire. Les Burgondes laissent place au Royaume de Bourgogne, tandis que les Alamans restent sur le territoire de l'est de la Suisse.

Au niveau des langues parlées, dans le duché de Bourgogne, on parle une langue romane⁶ appelée **franco-provençale**. En suisse orientale, on parle **l'aléman ou l'alémanique**, langue germanique.

Le franco-provençal (aussi appelé Patois)

Langues germaniques (burgondes, franciques)
Latin
Celte

Doc. 2 Un exemple : le Ranz des vaches (patois fribourgeois)



<p><u>Couplets :</u> Lè j'armayi di Kolonbètè Dè bon matin chèchon lèvà. Kan chon vinyè i Bachè j'lvouè Tsankro lo mè! n'an pu pachâ. Tyè fan no ché mon pouro Piéro ? No no chin pâ mô l'inrinbyâ.</p>	<p><u>Refrain :</u> Lyôba, lyôba, por aryâ (bis). Vinyidè totè, byantsè, nère, Rodzè, mothêlè, dzouvenè ôtrè, Dèjo chti tsâno, yô vo j'âryo, Dèjo chti trinbyo, yô i trintso, Lyôba, lyôba, por aryâ (bis).</p>
---	---

Un autre exemple : Intrè No : <https://www.radiofr.ch/fribourg/podcasts/35428>

⁶ Les langues romanes sont les langues qui proviennent du latin.

L'alémanique

Doc 3 Le pater Noster⁷

Fater unseer, thu pist in himile
 Uuihi namun dinan.
 qhueme rihhi diin
 uuerde uuillo diin
 so in himile sosa in erdu.
 prooth unseer emezzihic kip uns hiutu
 oblaz uns sculdi unseero,
 so uuir oblazem uns sculdikem,
 enti ni unsih firleiti in khorunka
 uzzer losi unsih fona ubile.

4. Du francoprovençal au français

Carte D : aires linguistiques romanes⁸



⁷ « Das Vater unser gelesen aus dem St. Galler Paternoster », https://www.bibelausstellung.de/home/navi1071_3182_so-sprach-man-im-mittelalter.

⁸ INCONNU, « aires linguistiques romanes, [en ligne] : <http://www.passionprovence.org/archives/2017/09/11/35425565.html>, consulté le 08 août 2024.



Doc. 4 : vers l'interdiction du patois (francoprovençal)⁹

À Fribourg, canton bilingue, le patois a été interdit parce qu'il empêchait le développement des élèves. Quant à la limitation du suisse alémanique, également prévue dans le règlement de 1886 pour tout le canton, elle ne sera jamais vraiment appliquée : le conseiller d'État H.-G. de Schaller considérait le dialecte alémanique, dont la pratique était généralisée à l'inverse du patois déclinant, comme trop proche de l'allemand pour justifier son bannissement. Ses défenseurs soutenaient également que le dialecte était parlé dans des cantons plus « avancés », comme Zurich, et même dans les travées du Conseil national. Ce qui démontrait sa fonctionnalité.

[...] Très souvent les enfants de ces régions commencent l'école en n'ayant aucune base de français. Si dans les campagnes de basse altitude, la langue maternelle est le patois, la population parle deux langues : le français et le patois. Suivant les régions, le patois est parlé dans les villages ou dans des usages restreints comme dans la famille, par exemple. Ainsi, les deux langues ont leur usage bien déterminé. Le français plus prestigieux est d'usage dans l'administration et il est donc impliqué dans la population sans que le patois soit banni. Mais la situation va changer dès le milieu du XIXe siècle: des personnalités souhaitent restreindre l'usage du patois dans les écoles.

Cette volonté de restreindre l'usage du patois à Fribourg n'est pas complètement inattendue, car Genève possède une loi d'interdiction dès 1668, Vaud en 1806 et le Valais à partir de 1804. À Fribourg, en 1872 est fondée la Société fribourgeoise d'éducation (SFE) réunissant des responsables éducatifs et sociaux de tous bords, qui deviendra une actrice centrale de la politique scolaire de ces années. Cette société s'oppose résolument à l'usage du patois dans les écoles parce que « parler patois entrave les progrès d'apprentissage des élèves ». En effet, les pédagogues croient que l'usage du patois rend difficile l'usage du « bon français ». Cet argument vient prendre appui sur les résultats aux tests nationaux des recrues du canton de Fribourg : ceux-ci étant inférieurs aux résultats du reste de la Suisse, le patois est désigné responsable. Blessé dans son orgueil, le canton craint de perdre sa souveraineté dans

⁹ YERLY Christian, « l'interdiction du patois en Suisse romande », [en ligne] : <https://www.leser.ch/sites/default/files/2020.02.dossier-L%E2%80%99interdiction%20du%20patois%20en%20Suisse%20romande-Christian%20Yerly.pdf>, consulté le 08 août 2024.



l'enseignement, accusé de délaisser ses écoles. Le deuxième argument qui pourfend l'usage du patois dans le langage du temps, est la communication dite moderne. Il faut préciser que le vocabulaire du patois, essentiellement rural, n'est pas adapté aux situations de la vie quotidienne.

Pourquoi a-t-on abandonné le patois (francoprovençal, pour le français) ?

.....

.....

.....

.....

.....

Pourquoi avoir choisi le français et non l'allemand ?

.....

.....